



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/03/13

Reçu en Préfecture le : 04/04/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 mars 2013
D-2013/158

Aujourd'hui 25 mars 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Alain MOGA, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Paola PLANTIER

Adhésion au réseau france médiation

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux s'inscrit dans ce qu'il convient à présent d'appeler « les villes médiatrices ». Ce concept désigne des collectivités qui ont fait de la médiation sociale un outil intégré de leur politique de cohésion sociale et d'accès aux droits.

La médiation sociale se définit comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.

Très concrètement à Bordeaux cela s'illustre par des actions gérées en interne comme :

- le médiateur municipal pour les litiges entre habitants et services municipaux.
- la médiation citoyenne pour les conflits de voisinage.
- la médiation auprès des publics d'Europe de l'Est vivant en squat.
- la médiation de rue du CCAS auprès des publics marginalisés.

Ou des actions accompagnées par la Ville comme :

- les correspondants de quartier pour de la médiation sociale dans les secteurs de la Politique de la Ville avec la Régie de Quartier et l'Association des Centres d'Animation de Quartier.
- la médiation de rue auprès des jeunes en errance avec le Comité d'Etude et d'Information sur les Drogues (CEID).
- l'équipe tendance alternative festive de l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie.

C'est pourquoi il nous a semblé pertinent d'adhérer au réseau national de France Médiation. En effet, l'intérêt pour la municipalité et ses partenaires serait de bénéficier d'échanges de pratiques sur les initiatives innovantes, d'avoir un appui sur nos actions locales et de participer à des groupes de travail tendant à faire évoluer ces nouveaux métiers.

C'est pourquoi je vous demande donc de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- adhérer au réseau France Médiation et à signer tout document en rapport avec cette adhésion,
- faire procéder au versement de la somme de 400 € au bénéfice de ce réseau,
- désigner Madame Véronique Fayet comme représentante de la Ville au sein de ce réseau.

Cette somme sera prélevée sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2013 fonction 520 compte 6281

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mars 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Véronique FAYET